

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le 20 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H40 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BOUSCHON, S. CIVIER, B. DE FOMMERVAULT (proc de G. JALADE), P. GAILLARD, B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, JC. COURT, L. BUFFET (proc de G. SAUCLES), JY. PONTIER, R. MOULIN, J. DAURY (proc de JP LARDY), D. BERAL (proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS (proc de R THIOLLIERE), R. ROURESSOL, J. LABELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA (proc de A. BASTIDE), J. SEBASTIEN, S. REYNIER, J. SARTRE (proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (proc de C. GARCIA), P. MANENT.
 Mesdames MC SAUSSAC (proc de G.DOZ), M. ALLAMEL, MN. DURAND (proc de F DUMAS), C. FAURE (proc de J. DURIEU), C. SUCHET (proc de F NOGIER), MF. MARTIN (proc de C. PASTRE), D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers
 En exercice : 55
 Présents : 35
 Procurations : 15
 Votants : 50
 Absents : 5
 Date de convocation : 14/02/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs A. LOYET, F. JOUFFRE, A. LACOSTE, A. CHIRAUSSSEL et Madame M. DUBOIS

En présence des suppléants non votants : P. DUPONT.

Objet : Budget annexe ZA du Bourdary (HT) approbation du compte de gestion du comptable public pour 2019 - vote du compte administratif 2019.

Les résultats du compte administratif 2019 sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public et sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes	Exc	Déficit
Fonctionnement	745 649.91€	745 649.91€		
Investissement	1 491 298.82€	745 649.41€		745 649.41€
	Dont 745 649.41€ de déficit antérieur reporté			
Résultat global				745 649.41 €

Le budget 2019 s'équilibrait par recours à l'emprunt pour 745 649.41 € non réalisé.

Le CA 2019 ne présente pas de nouvelles dépenses et se limite à constater les opérations de stocks.

Vous trouverez ci-après un tableau résumant par chapitre l'exécution du budget annexe 2019.

Dépenses			Section de fonctionnement		Recettes	
Chapitre	BP 2019	CA 2019	Chapitre	BP 2019	CA 2019	
011	0	0				
042	745 649.41	745 649.41	042	745 649.41	745 649.41	
TOTAL	745 649.41	745 649.91	TOTAL	745 649.41	745 649.91	

Accusé de réception en préfecture
 007-200073245-20200220-DEL20022020-52-DE
 Date de télétransmission : 27/02/2020
 Date de réception préfecture : 27/02/2020

Dépenses			Section d'investissement		Recettes	
Chapitre	BP 2019	CA 2019	Chapitre	BP 2019	CA 2019	
001	745 649.41	745 649.41				
040	745 649.41	745 649.41	040	745 649.41	745 649.41	
16			16	745 649.41	0.00	
TOTAL	1 491 298.82	1 491 298.82	TOTAL	1 491 298.82	745 649.41	

Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'approuver le compte de gestion 2019 du comptable public lequel présente des résultats conformes au compte administratif
- D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2019 du Budget annexe du BOURDARY lequel présente un résultat global déficitaire de 745 649.41€ en section d'investissement

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 21 février 2020
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200220-DEL20022020-52-
DE
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020